

FORMATION PAR APPRENTISSAGE PROFESSIONNELLE CONTINUE

DIPLÔME DE NIVEAU 3



Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole (CAPa)

TRAVAUX FORESTIERS

CFPPA - REINACH FORMATIONS

RNCP 38391



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation vise à développer les compétences professionnelles nécessaires pour exercer le métier d'ouvrier forestier.

PUBLIC CIBLÉ

La formation s'adresse à des **jeunes ou adultes en reconversion professionnelle souhaitant se qualifier pour exercer des fonctions d'ouvrier forestier**

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour l'apprentissage :

- Être âgé de 16 ans à 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage
- Posséder un niveau scolaire équivalent à la fin de 3^e
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un maître d'apprentissage dans une entreprise forestière

Pour la Formation Professionnelle Continue :

- Avoir une première expérience professionnelle au sein de la filière forestière (stage de 2 semaines d'immersion en entreprise, collectivité territoriale ou contrat saisonnier)
- justifier d'une expérience professionnelle d'un an minimum

Pour tous :

- Participation à un entretien individuel de positionnement avec le centre de formation.
- Absence de contre-indication médicale aux activités visées.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

En apprentissage :

Aucun coût de formation pour l'apprenti (prise en charge par l'OPCO de l'employeur. L'apprenti perçoit une **rémunération mensuelle**, calculée en pourcentage du SMIC, selon son âge et l'année d'exécution du contrat. EPI (Equipement de Protection Individuelle à prévoir.) avec possibilité d'une prise en charge selon le statut.

Formation continue :

- Possibilité de prise en charge financière des coûts pédagogiques selon le statut du candidat
- Rémunération selon le statut du candidat.
- Coût : tarifs entre 12,50 € à 25 € / heure en fonction du financement mobilisé. Contacter notre centre de formation pour obtenir un devis.

STATUT DE L'APPRENTI

L'apprenti est salarié de son entreprise, il bénéficie des droits et obligations liés au contrat de travail. Il est accompagné par un maître d'apprentissage et un référent au CFA.

ACCESSIBILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT



Le centre est signataire de la charte H+ pour l'accompagnement des publics ayant une reconnaissance de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés seront proposés en cas de besoin et après étude du dossier.



DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée : **2 ans soit 800 heures en centre et 2100 heures en entreprise.**
- Rentrée : Septembre (possibilité d'intégrer la formation après la date de rentrée si places disponibles).
- Période de recrutement de janvier à septembre.

Le rythme d'alternance est défini par le calendrier pédagogique annuel et peut évoluer selon l'année de formation afin de favoriser la montée en compétences et l'autonomie progressive de l'apprenti.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements professionnels :

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Interagir avec son environnement social
- Réaliser en sécurité des travaux de sylviculture
- Réaliser en sécurité des travaux de bûcheronnage manuel
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

LES +



MODALITES PEDAGOGIQUES PRATIQUES DE FORMATION

Modalités pédagogiques :

- Alternance entre enseignements en centre et formation en entreprise
- Cours théoriques contextualisés, travaux pratiques, visites d'entreprises et de chantiers
- Activités en situations réelles ou reconstituées
- Interventions de professionnels du secteur forestier

Modalités d'évaluation :

- Évaluation par Unités Capitalisables, tout au long de la formation,
- Validation nécessaire de tous les UC pour l'obtention du diplôme.
- Possibilité de capitalisation des UC acquises pendant 5 ans.
- Évaluation en situation professionnelle (entretiens d'explicitation, mises en situation).

POURSUITES D'ÉTUDES

Poursuites de formation possibles :

- Bac Pro Forêt
- BP Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de sylviculture

Débouchés professionnels :

- Ouvrier polyvalent forestier
- Ouvrier polyvalent sylviculteur
- Bûcheron,
- Homme de pied

! Quelques chiffres

- ✓ Absence de chiffres sur la qualité car la 1ère session de formation débutera en septembre 2026.

! CONTACTS

Via le formulaire
en ligne [ici](#)

ou en scannant
ce Qr Code



Plus d'infos ici



CFPPA - REINACH FORMATIONS

1031 Avenue Charles Albert
73290 LA MOTTE SERVOLEX

04 79 25 42 02

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr

www.reinach.fr

